

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DELIBERATION n°2020-022**

SEANCE DU 14 JANVIER 2020

Nombre de Conseillers

En exercice : 129

Titulaires présents : 115

Suppléants présents : 1

Pouvoirs : 7

Date de convocation :

07/01/2020

Date d'affichage :

17/01/2020

Votants :	123	Pour :	83	Autres candidats :	13	Blancs ou nuls :	27
-----------	-----	--------	----	--------------------	----	------------------	----

L'an deux mille vingt, le quatorze janvier, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle Grenette d'Orgelet, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELORME, Président en exercice.

Délégués titulaires présents : ALLEMAND Jean-Luc ; ANDREY Patrick ; AYMONIER Gaétan ; BAILLY Hervé ; BAILLY Thierry ; BANCELIN Robert ; BANDERIER Laurent ; BARIOD Maurice ; BAUD Pascal ; BAUDURET Jacques ; BAZZUCCHI Dominique ; BERPERRON Pierre-Rémy ; BENACCHIO Fabien ; BENIER-ROLLET Claude ; BENOIT Françoise ; BENOIT Jérôme ; BERREZ Didier ; BERTHOZAT Michel ; BESSARD Maurice ; BLASER Michel ; BOILLETOT Jean-Marc ; BOUQUEROD Michel ; BOURGEOIS Josette ; BRIDE Christian ; BRIDE Frédéric ; BRIDE Jean-Louis ; BRIDE Marcel ; BROCARD Jean-Pierre ; BRUNET Hervé ; BUCHOT Jean-Yves ; BUFFAVAND Lionel ; BUNOD Rémy ; CAILLON Gérard ; CALLAND Jacques ; CAPELLI Célestin ; CARRETIÉ Josiane ; CASSABOIS Yannick ; CATTET Jean-Luc ; CHAMOUTON Claude ; CHAMOUTON Patrick ; CHARRIERE Gérard ; CHATOT Patrick ; CLOSCAVET Marie-Claire ; COTTIN Geneviève ; COULON Jean-Paul ; DALLOZ Jean-Charles ; DE MERONA Bernard ; DELORME Jean-Louis ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DUBIEF Ludovic ; DUBOCAGE Françoise ; DUCLOS Martine ; DUFOUR Christiane ; DUPIN Bernard ; ECOIFFIER Alain ; FAVIER Jean-Louis ; GADIOLET Marie-Agnès ; GAMBÉY Olivier ; GAROFALO Pascal ; GAULIER Jean-Paul ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GIRARDOT Bernard ; GIRERD Jacques ; GIROD Franck ; GRAS Françoise ; GROSDIDIER Jean-Charles ; GROS-FUAND Florence ; GUIDOT Henri ; GUILLOT Evelyne ; HEBERT Anne ; HUGONNET Franck ; HUGUES Guy ; HUSSON Gérard ; JAILLET Bernard ; JOURDANT Michel ; LACOMBE Marie ; LACROIX Serge ; LAGARDE Jean Noël ; LAMARD Philippe ; LANCELOT Catherine ; LONG Grégoire ; MAILLARD Jean-Claude ; MANNA Julien ; MAS Laurence ; MILLET Alain ; MONNERET-LUQUET Jocelyne ; MONNIER Roger ; MOREL Alain ; MOREL -BAILLY Hélène ; MOREL Guy ; MULLOT Aurélie ; NEVERS Jean-Claude ; NEVEUX Marie Pierre ; NIEL Patrick ; PAGET Sylvain ; PAIN Michel ; PANSERI Alain ; PIETRIGA Guy ; PRELY Fabrice ; PROST Philippe ; PRUDENT Sandrine ; RASSAU Jean-Noël ; RENAUD Denis ; RENAUX Marie-Louise ; REVOL Hervé ; RIGAUD Alain ; ROTA Josiane ; RUDE Bernard ; SOUSSIA Michel ; TOURNIER Daniel ; VIDEIRA Christelle ; VELON Nicole ; VUITTON Daniel ; ZANINETTA Jacques ; ZEITLER Isabelle

Délégués suppléants présents : CERRUTI Bruno

Excusés ayant donné pouvoir : DUMONT-GIRARD Philippe à MAILLARD Jean-Claude ; DUVERNAY Daniel à CHARRIERE Gérard ; FEAU Pascal à BUNOD Rémy ; GUICHON Gilles à MANNA Julien ; GUINARD Sylviane à JAILLET Bernard ; MOREL Denis à LONG Grégoire ; SOFFRAY Colette à BRIDE Marcel

Absents : BORGES Alain ; COMTE Thierry ; JOURNEAUX Cyrille ; PERRON Sylviane ; REBREYEND-COLIN Micheline ; GILBERT Pierre

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Luc ALLEMAND

Objet : Election du 4^{ème} membre du Bureau

Le Conseil communautaire,

Vu l'arrêté préfectoral n°3920191114-001, en date du 14 novembre 2019, portant création de la Communauté de communes Jura Sud, Pays des Lacs, Petite Montagne et Région d'Orgelet ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2 et L. 5211-41-3 ;

Vu le procès-verbal de l'élection annexé à la présente délibération ;

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
JURA SUD, PAYS DES LACS, PETITE MONTAGNE ET REGION D'ORGELET**

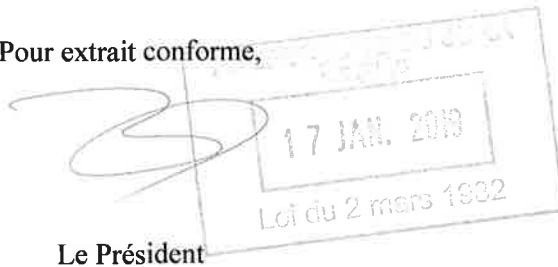
Vu les résultats du scrutin ;

DECIDE

**De proclamer Philippe LAMARD, 4^{ème} membre du Bureau de la Communauté de communes,
et le déclare installé immédiatement dans ses fonctions.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les
membres présents.

Pour extrait conforme,

A handwritten signature in blue ink is written over a rectangular official stamp. The stamp contains the date '17 JAN. 2019' and the text 'Loi du 2 mars 1932' at the bottom. The signature is a stylized, cursive 'P' followed by a horizontal line.

17 JAN. 2019
Loi du 2 mars 1932

Le Président